



Mairie de Visan
Place du Jeu de Paume
84820 VISAN
Tél : 04.90.28.50.90
Fax : 04.90.28.50.99
communication@visan-mairie.com

VISAN INFO HEBDO

Mercredi 28 Avril 2020

**SAUVEZ DES VIES
RESTEZ
CHEZ VOUS**

DISCOURS DU 1^{er} MINISTRE A L'ASSEMBLEE NATIONALE

E PHILIPPE a pris la parole hier mardi 29 avril devant les députés à l'assemblée nationale pour informer le pays sur l'opération de déconfinement qui devrait débuter le 11 mai. Vous trouverez en pièce jointe un rapide compte-rendu de son intervention.

DECHETERIE DE VALREAS

La Communauté de Communes Enclave des Papes - Pays de Grignan ouvre la déchèterie située à Valréas pour les particuliers de l'ensemble du territoire.

L'accès se fait **UNIQUEMENT** sur RDV auprès de la Communauté de Communes au **04 90 35 01 52**.

Vous trouverez en pièce jointe la note de la communauté de communes de VALREAS

CONFECTION DE MASQUES A L'ESPACE GERARD SAUTEL AVEC DES VOLONTAIRES !

La municipalité de Visan a réuni à l'Espace Gérard Sautel les couturières volontaires de notre commune pour la mise en place d'un atelier de fabrication de masques en tissu.

Devant la difficulté que nous rencontrons pour équiper notre population de masques de protection, et à l'approche du déconfinement qui semble se préciser pour le 11 mai prochain, les élus en charge des "affaires courantes" (Jean PREVOST et Bernard RACANIERE) ont décidé d'essayer de fabriquer un maximum de masques pour équiper la population.

La Mairie fournit le matériel, tissu, molleton, fil à coudre et élastique, les bénévoles apporteront le savoir-faire et leur enthousiasme. Qu'elles en soient chaleureusement remerciées !

A ce jour, la Région a fourni 1000 masques chirurgicaux à notre commune et une commande de masques lavables a été faite par la mairie de Visan.



PREPARATION DU DECONFINEMENT SUR VISAN

Réouverture de l'école : une première réunion réunissant mairie, enseignants, FREP, Dden s'est tenue le jeudi 23 avril pour préparer la réouverture de l'école programmée le 11 mai avec le déconfinement. Nous attendons les consignes de l'Education Nationale.

Réouverture de la médiathèque municipale : Le 1^{er} ministre a annoncé la réouverture des petits musées, bibliothèques et médiathèques municipales pour le 11 mai. Là aussi nous attendons les décisions du ministère de la Culture pour pouvoir s'y préparer.

FESTIVAL DES NUITS DE L'ENCLAVE 2020

Bernard RACANIERE, Adjoint à la Culture de la commune de Visan, a participé au conseil d'administration (en visioconférence) du Centre Dramatique des Villages du Haut Vaucluse. Le CA a voté à l'unanimité l'annulation du Festival des Nuits de l'Enclave de cet été suite à la pandémie du Covid 19.

Tous les élu.es présent.es (Région, Département, Communes de Visan, Valréas, Grillon, Lapalud) et les autres membres du CA ont pris cette décision à contrecœur mais c'était la décision la plus sage.



LOGEMENT SOCIAL DISPONIBLE SUR VISAN

Un logement social est disponible sur la commune de Visan. Il s'agit d'un logement type 1 (studio ou 1 pièce)

- Surface de 23 m²
- Au premier étage
- Loyer de 235,00 euros Charges comprises

Si vous souhaitez déposer un dossier de demande de logement social, rendez-vous sur le site : www.demande-logement-social.gouv.fr

Une fois votre demande effectuée et à réception de votre Numéro Unique, merci de le communiquer au CCAS de la mairie avant le 5 mai prochain : Téléphone : 04.90.28.50.90.

Mail : ccas@visan-mairie.com

REVISION DES MACHINES A COUDRE

Je propose de faire une révision des machines à coudre GRATUITE qui seront utilisées pour la fabrication de masque bénévolement.

Ayant déjà révisé quelques machines, j'insiste sur le fait que la révision est nécessaire avant un usage intensif pour faire des masques !

N'hésitez pas à demander des explications.

PROMAP (Valéry Lecoœur)

2050 Chemin du Gibard, 84820 VISAN

Tel 0490350618 - Mob 0607985516

www.promap-europe.com [facebook](#)

ECLAIRAGE PUBLIC: Votre avis !

Je voulais dire mon opinion concernant la coupure d'éclairage la nuit:

Je trouve qu'une coupure complète n'est pas une bonne solution, car ça plonge certains endroits dans une absolue obscurité et cela peut être prétexte à des vandalismes, des dégradations et cela peut créer un état anxigène chez certaines personnes. Il faut prendre en compte qu'il y a des maisons secondaires inoccupées. En revanche je pense qu'une baisse d'intensité de lumière serait plus judicieuse. De plus il faut prendre en compte qu'il y a des arrêts de bus dont un pas en centre de village, même si c'est la nuit il y a de la circulation moindre certes mais il y a des gens qui travaillent de nuit et l'on ne peut pas plonger un centre de village ou un lotissement dans le noir complet, c'est pour cela que je propose de faire des économies avec un éclairage de faible intensité de partout de 23h à 4h30.

CD

